

COMMUNE DE SAINT GERMAIN LES ARPAJON (91)

11 060 habitants

RECRUTE

**UN(E) RESPONSABLE DE LA VOIRIE, DE LA LOGISTIQUE, DE LA FLOTTE
AUTOMOBILE ET DES EPI DE LA COLLECTIVITE**

Sous l'autorité du directeur des services techniques, vous serez chargé du personnel, du suivi et du contrôle des travaux de voirie, de logistique, de la flotte automobile et des EPI de la collectivité

Missions :

Activités principales :

- Organisation du plan de charge et contrôle des agents de la régie voirie, logistique
- Gestion des différents dépannages et demandes dans des délais réalistes et acceptables
- Gestion des différents transports et de la mise en place du matériel lors des manifestations, festivités organisées par la commune
- Vérification et suivi des commandes selon plan de charge et priorité des actions
- Travail en transversalité et coordination avec les autres chefs de secteurs de la direction et les différentes directions de la ville
- Accompagnement de la direction dans le suivi des travaux de voirie et d'enfouissement sur l'espace public en lien avec l'agglomération
- Suivi des travaux de concessionnaires (gaz, électricité, Télécom) sur l'espace public
- Suivi du déploiement des illuminations de Noël
- Suivi des EPI de la collectivité

Activités complémentaires :

- Visite régulière de l'espace public afin d'anticiper les demandes et problématiques liées à l'entretien de la voirie
- Suivi des travaux d'entretien/réparation TCE exécutés par les entreprises
- Suivi des opérations de voirie (vérification des devis, rédaction de bons de commande)
- Planification et coordination des chantiers réalisés par les entreprises

Connaissances :

- Des techniques d'ingénierie et des normes de la voirie
- De la réglementation en vigueur des métiers du bâtiment (hygiène, sécurité, accessibilité...)
- Des procédures budgétaires et de marchés publics
- De l'outil informatique
- De l'entretien de flotte automobile

Etre capable :

- De fédérer une cohésion d'équipe
- D'adaptation
- De force de proposition
- D'autonomie
- D'organiser son travail
- D'analyse
- D'encadrer Plusieurs équipes
- De qualités relationnelles, de rigueur
- De rendre compte
- De conduire des réunions
- De préparer et suivre le budget
- De capacités rédactionnelles
- De communiquer en d'adaptant aux différents interlocuteurs

Participation aux astreintes dans le cadre du dispositif général de la commune

L'exercice des activités du poste nécessite des déplacements dans et hors la commune. Le permis B est obligatoire.

Disponibilité pour réunion, organisation des manifestations (soirs et week-end)

Missions communes : Permis C D E souhaité

Temps complet – 38 h (17 RTT) – Catégorie B

Rémunération selon conditions statutaires + régime indemnitaire

Prime de fin d'année, COS, CNAS

Participation mutuelle

Poste à pourvoir : Dès que possible

Adresser lettre de motivation et CV à Monsieur le Maire – 3 Rue René Dècle – 91180 SAINT GERMAIN LES ARPAJON ou par mail à rh@ville-sgla.fr